

L'ADEME en Guadeloupe



Domaines d'intervention principaux en Guadeloupe

- Accompagner la **transition énergétique** de la Guadeloupe,
- Participer à l'**équipement du territoire en matière de bonne gestion des déchets**, et contribuer à la mise en œuvre de l'économie circulaire,
- Accompagner les territoires dans leurs **mutations écologique et climatique**,

L'ADEME en quelques chiffres

Effectifs:

928 ETPT sur toute la France (31 Décembre 2015),
10 ETPT en Guadeloupe,

Budget France entière

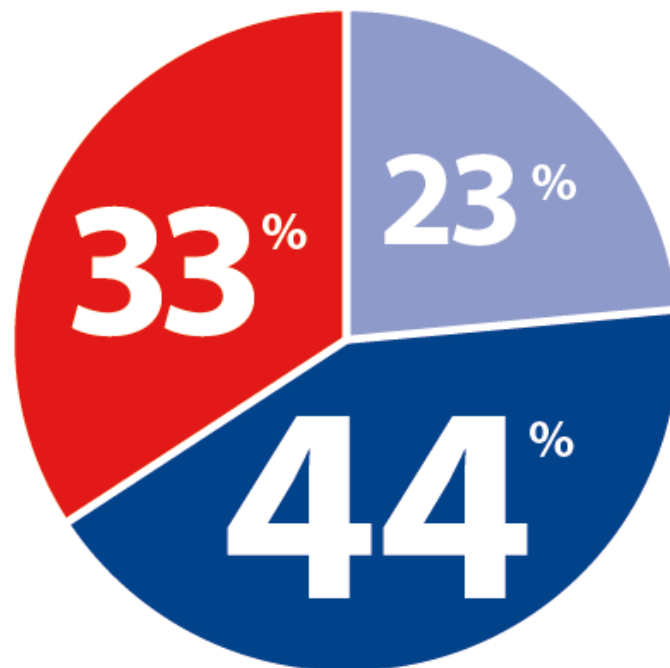
590 millions d'euros en autorisation d'engagement (474 en CP),
15 millions d'euros en intervention sur ressources propres,
99 millions en budget de moyens,

Budget Guadeloupe

ADEME	2016
Subventions allouées	4,3 millions d'euros
Nombre de dossiers traités	112 dossiers
Contrats contractualisés	9,9 millions d'euros

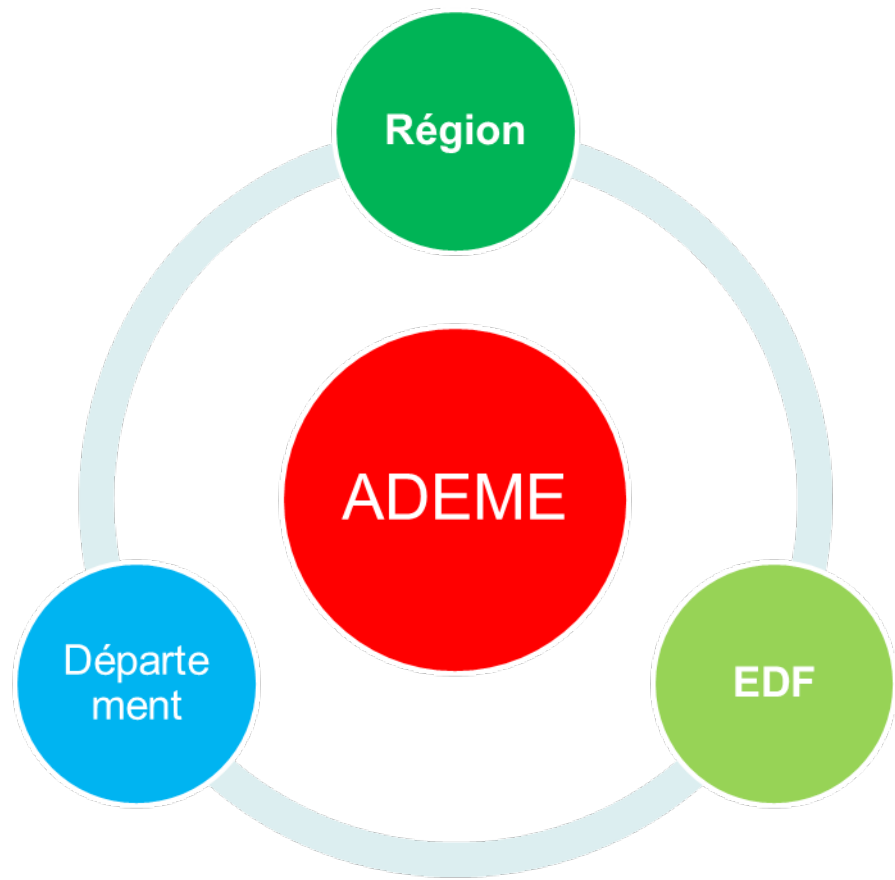
61% des subventions allouées aux collectivités, **26%** aux entreprises, **13%** aux associations.

Répartition thématique des aides financières de l'ADEME Guadeloupe en 2016

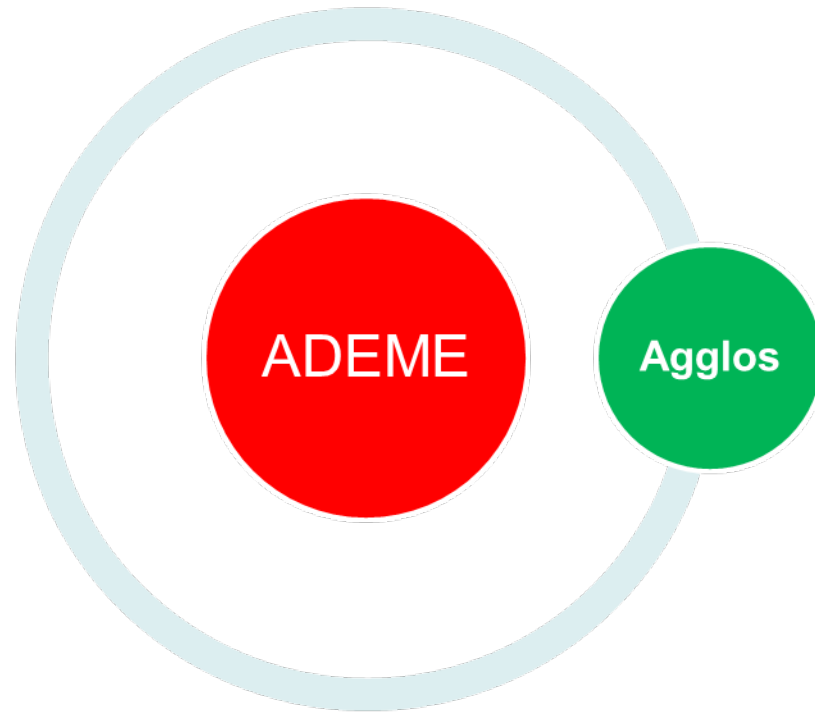


- transition énergétique
- déchets et économie circulaire
- démarches de développement durable des territoires

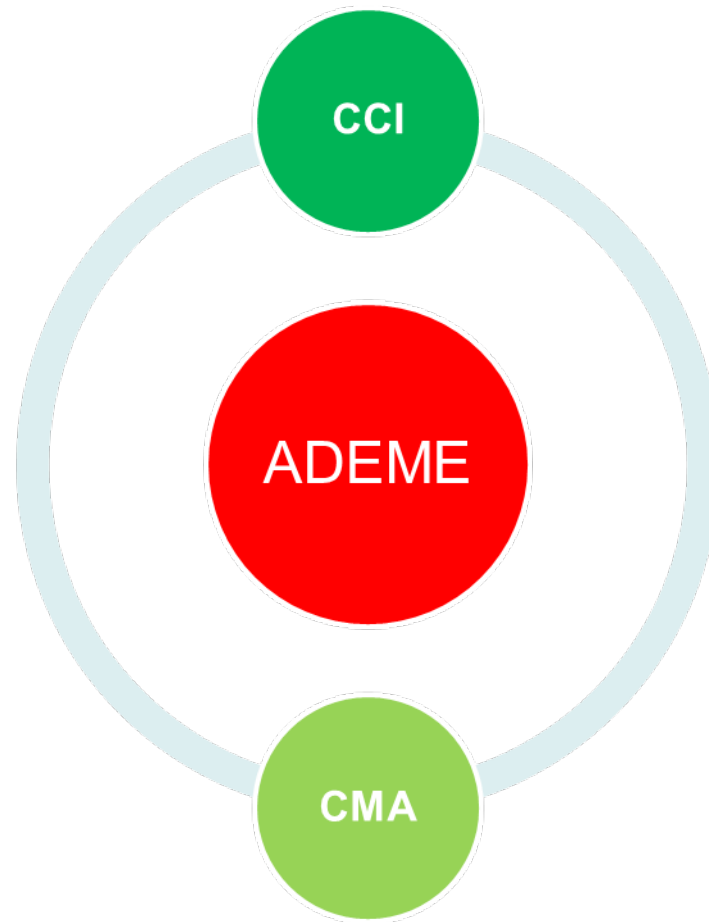
Un partenariat ancien et structurant à l'échelle régionale...



Plus récent à l'échelle locale...



Mais également un partenariat avec le monde entrepreneurial



Construire l'expertise collective

Développer les solutions de demain

Mettre en mouvement tous les acteurs de la société

Prospective
Observation

Recherche
innovation

Projets
exemplaires

Diffusion

Généralisation

- .Etudes
- .Observatoires
- .Stratégies
- .Visions

- .I.A.
- .Pôle de compétitivité
- .Thèses
- .REX innov

- .Opé pilotes
- .**AAP**
- .**mobilisation**
- .**conseils**
- . **Financement études**

- . Relais
- . COT
- .Chargés de mission
- .CEP
- .EIE
- . Opé collectives

- . Guides
- . Méthodes
- . Outils
- . **Comm.**

Gestion et valorisation des déchets

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS:

- Limiter la production de déchets
- Atteindre les objectifs des plans et les objectifs de la loi s'agissant de la valorisation des déchets

LES AXES DE DEPLOIEMENT:

- Poursuivre l'équipement du territoire
- Développer la valorisation matière et organique
- Favoriser l'émergence de l'économie circulaire
- Mieux connaître le domaine des déchets
- Faire de la communication et la formation en matière de déchets une priorité pour le territoire

Gestion et valorisation des déchets

LES PRINCIPAUX TYPES D' ACTIONS:

- **Création de nouveaux équipements**, (réseau de déchèteries, collectes sélectives, valorisation organique, mise en œuvre des filières REP),
- **Modernisation des infrastructures** privées et publiques de gestion des déchets
- **Création de nouvelles unités** de réemploi ou de valorisation,
- **Soutien aux actions de communication**, sensibilisation, formation,
- **Soutien** aux activités de l'**observatoire** des déchets,
- **Soutien à la planification** à l'échelle des territoires et entreprises,

Efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables

OBJECTIF PRINCIPAL : La part des énergies renouvelables dans le mix énergétique doit atteindre **50%** en 2020

LES AXES DE DEPLOIEMENT:

- Réduire la dépendance énergétique de la Guadeloupe
- Accroître l'efficacité énergétique dans les investissements liés à la production et à la consommation d'énergies (électricité, transport,...) ;
- Rationaliser les usages quotidiens de l'énergie dans le domaine de l'électricité et du transport ;
- Développer le réseau de « relais » permettant de démultiplier l'action des partenaires du CPER en agissant au plus près de la population,
- Développer des compétences locales via la formation

Efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables

LES PRINCIPAUX TYPES D' ACTIONS:

- **Efficacité énergétique des bâtiments**, audits énergétiques, Etude de faisabilité d'une solution technique, rénovation énergétique des bâtiments, bâtiments exemplaires, mobilisation des professionnels (centre de ressources, formation des professionnels RTG),
- **Développement des ENR**, PV en autoconsommation, récupération de chaleur fatale, réseau de froid, smart grid, production d'eau chaude,
- **Mobilité durable**, transport à la demande, autopartage, covoiturage, plan de déplacement en entreprise, véhicules électriques rechargés par EnR,

LES MODALITES D'INTERVENTION:

•Cible entreprise

Personnes morales de droit privé,

Chambres consulaires,

Syndicats professionnels, gestionnaires de zone d'activités

Association d'entreprises

•Aides à la réalisation

Diagnostic et accompagnements de projet

Investissement

•Aides aux changements de comportement

Aide aux relais et leur programme d'action en matière de maîtrise de l'énergie et/ou de développement des énergies renouvelables,

Actions ponctuelles de communication/ formation/ animation

LES AIDES A LA REALISATION:

Diagnostic et accompagnements de projet

	Intensité maximum de l'aide de l'ADEME				Plafond de l'assiette
	Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non économique	
	PE	ME	GE		
Etudes de diagnostic					50 000 €
Etudes d'accompagnement de projet	70 %	60 %	50 %	70 %	100 000 €

* PE = petite entreprise, ME = moyenne entreprise, GE = grande entreprise

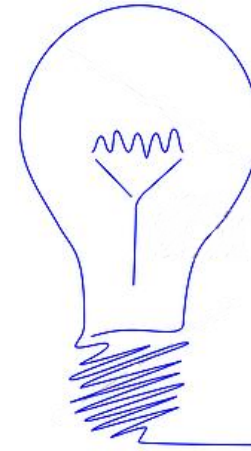
LES AIDES A LA REALISATION:

Investissement

Typologies de projets	Intensité maximum de l'aide de l'ADEME				Bonus régionaux DOM-COM et Corse
	Bénéficiaires dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaires dans le cadre d'une activité non économique	
	PE	ME	GE		
Protection de l'environnement : Déchets, Air, y compris Transports et friches polluées	55 %	45 %	35 %	55 %	DOM-COM : + 15 points Corse : + 5 points
Développement des Enr	65 %	55 %	45 %	65%	
Développement des réseaux de chaleur et froid	70 %	65 %	60 %	70 %	
Réalisation d'économies d'énergie	50 %	40 %	30 %	50 %	

* PE = petite entreprise. ME = moyenne entreprise. GE = grande entreprise

Les appels à projet régionaux



*Appel à
projets*

AAP Bâtiment exemplaire neuf et en rénovation

L'appel à projet vise à promouvoir :

- l'utilisation de la RTG dans le neuf, tout en valorisant des bâtiments présentant des qualités thermiques supérieures (minimum 20 % dans les bâtiments climatisés)
- l'amélioration énergétique des bâtiments neufs non soumis à la RTG (enseignement, industriel, hôtellerie...). Le bâtiment optimisé devra justifier d'un niveau de consommation (éq classe B du DPEG)
- l'amélioration énergétique des bâtiments existants- minimum de 30% d'énergie économisée et l'atteinte de la classe B.

AAP production PV en autoconsommation et mobilité électrique

Cet AAP est destiné à soutenir la réalisation d'installations photovoltaïques en autoconsommation sans revente du surplus de l'électricité (injection gratuite ou autoconsommation totale), sur des sites ayant des profils de consommation d'électricité importants et favorables à l'implantation d'une centrale photovoltaïque.

AAP production d'eau chaude solaire

Cet AAP est destiné à soutenir la réalisation d'installations de production d'eau chaude photovoltaïques performantes dans le cadre de la rénovation de bâtiments performants sur des sites ayant de fortes consommations d'eau.

AAP ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec ses partenaires, l'ADEME propose un **OUTIL** au service des collectivités territoriales et **entreprises**

Il a pour objectifs de :

- *mesurer la **vulnérabilité** des collectivités et entreprises au changement climatique à l'aide de l'outil Impact'Climat.*
- *les accompagner à **définir une stratégie d'adaptation.***

•  AFTER WORK de lancement de l'AAP **le 4 Avril au CWTC entre 17h et 20h**

- Pour plus d'information, contacter Marine Tranchant (ADEME)
Pour vous inscrire (d'ici le 30 mars) : contact@ajnplus.com